Image not found or type unknown

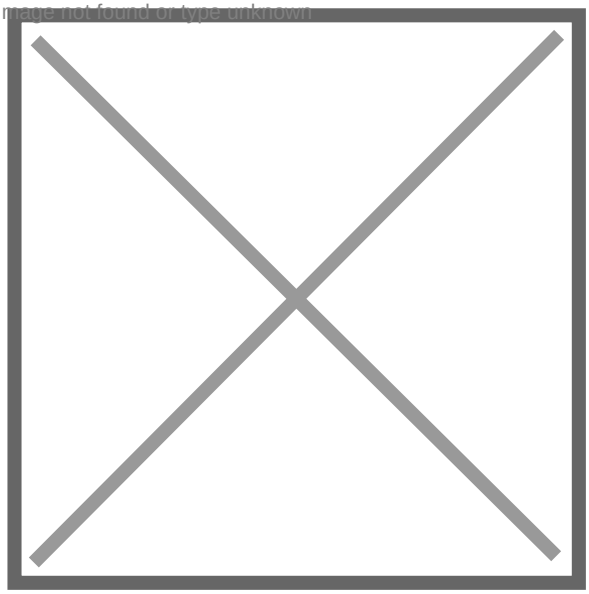

Venu du propriétaire sans s'annoncer

Par **fofie**, le **14/12/2009** à **16:53**

Bonjour,

J'habite une petite maison en location avec cour et portail. Celui ci n'est jamais fermé. Un jour je regardais la télévision et par surprise mon propriétaire était arrivé derrière la maison, à ma fenêtre pour poser des volets.

Un autre jour, en rentrant des courses, le propriétaire était dans la cour en train de peindre le petit chalet qui sert d'abris pour la chaudière. Il est revenu le landemain sans nous prévenir.

Et encore aujourd'hui, j'ai eu peur car il y avait un bruit dehors, j'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu la voiture de mon propriétaire garée près du portail et je l'ai entendu bricoler avec une pelle et des graviers dans notre cour.

J'aurais aimer savoir si mon propriétaire à le droit de pénétrer dans notre cour sans nous avertir et faire ce qu'il veut. Même si le portail est ouvert il pourrait quand même s'annoncer et frapper à notre porte.

Merci de bien vouloir répondre à mes question car je ne supporte vraiment plus ses venus.

Merci beaucoup à vous.

Bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés